



Février 2018

>> [www.agglo-fr.ch](http://www.agglo-fr.ch) <<

N°6

## Editorial

**Chères Conseillères d'agglomération,  
Chers Conseillers d'agglomération,**

Après plus d'une année d'examen, la bonne nouvelle est tombée. Le Projet d'agglomération de troisième génération (PA3) a été évalué positivement par les services fédéraux et bénéficie ainsi d'une contribution fédérale issue du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) de plus de CHF 33,7 millions. Elle s'ajoute ainsi aux quelques CHF 26 millions obtenus dans le cadre du PA2. Cette évaluation est accueillie avec joie et constitue une forme de reconnaissance du travail accompli en vue de définir une stratégie permettant de faire coordonner au mieux le développement de l'urbanisation et des transports dans un contexte marqué par une forte croissance démographique. Ce succès n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille des collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg (Agglomération) et des différentes communes qui ont travaillé en étroite coordination afin de définir, prioriser et chiffrer les mesures infrastructurelles liées au projet.

Si l'heure est à la réjouissance, il convient toutefois de garder à l'esprit que l'accès à la manne fédérale se mérite. Les communes, soutenues dans leurs démarches par l'Agglomération, sont en effet tenues de mettre en œuvre les mesures dans les délais impartis par la Confédération. Les exigences à ce propos ne font que se renforcer au fil du temps. Tout retard par rapport au calendrier prévu sera à l'avenir sanctionné dans le cadre de la génération de projet suivante. Nous nous trouvons actuellement en phase de réalisation des mesures du PA2 (2015-2018). Plusieurs mesures ne pourront certainement pas être mises en œuvre dans le délai prévu. A cela s'ajoute un risque de perte du cofinancement fédéral si les différents chantiers ne sont pas terminés d'ici à 2027. Cette échéance peut paraître lointaine mais, en termes d'infrastructures, il convient d'entamer sans plus attendre les démarches de planification nécessaires. Plus que jamais, Agglomération et communes devront collaborer afin de mettre à disposition les infrastructures nécessaires au développement du centre cantonal. Le défi est immense et passionnant !

Félicien Frossard, Secrétaire général

## Projet modèle pour le réaménagement d'espaces ouverts de l'Agglomération : démarche participative dans le quartier des Martinets à Villars-sur-Glâne

Dans le cadre du programme des projets modèles de la Confédération, l'Agglomération a lancé en 2014 un vaste projet pour réaménager des espaces ouverts. La démarche se caractérise par la volonté d'intégrer la population aux réflexions concernant la requalification des espaces ouverts, sous la forme d'une démarche participative. L'Agglomération a lancé trois projets pilotes sur les sites suivants :

- Marly : requalification de la cour d'école de Marly-Cité ;
- Fribourg : requalification de trois espaces privés (cours intérieures) sur la route de Villars ;
- Fribourg : requalification de cinq espaces ouverts dans le quartier du Schönberg.

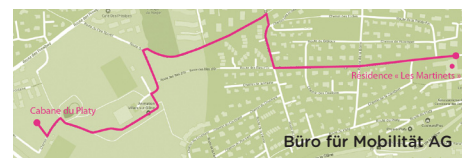
Le projet à Marly est en phase de réalisation tandis que les deux projets fribourgeois sont en cours de finalisation.

En octobre 2017, l'Agglomération, en collaboration avec la commune de Villars-sur-Glâne, a lancé un quatrième et dernier projet visant à la requalification de l'espace de la route des Martinets et du chemin du

Verger, ainsi que des espaces ouverts adjacents.

Le 4 octobre 2017, les habitants du quartier ont participé à une marche commentée. Dans le cadre de cet événement participatif, la population locale a été accompagnée par des experts en aménagement du territoire, biodiversité et mobilité. Lors de cette marche, la population a eu l'occasion de faire part de ses remarques et commentaires concernant les espaces extérieurs, directement sur le terrain.

Actuellement, les experts sont en train de développer des concepts d'aménagement sur la base des indications exprimées par la population. Dans le courant du printemps 2018, ces concepts seront présentés à la population sous forme d'une séance de restitution. Si les concepts présentés rencontrent un taux d'adhésion fort, la commune pourrait décider par la suite de mettre en œuvre le projet.



## Cordiale bienvenue

Nous avons le plaisir d'annoncer l'entrée en fonction, au 1<sup>er</sup> novembre 2017, de Yannick Riedo en qualité de collaborateur scientifique à l'aménagement régional.

Lauriane Grosjean a débuté un stage au début de l'année 2018 au sein du DAEM. Avant de venir à Fribourg, elle a réalisé un stage à l'Agglomération d'Yverdon-les-Bains.

Marie Voirol a débuté un stage à la Promotion culturelle, mi-janvier 2018. Elle est titulaire d'un Master en histoire - études européennes et occupait précédemment un poste de stagiaire au sein de La Télé.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2018, nous aurons le plaisir d'accueillir François Périllon en qualité de planificateur en transport.

## Merci et au revoir

Après trois ans, Luc Tomasetti va quitter l'Agglomération fin février pour développer un département mobilité au sein du bureau CSD Ingénieurs à Givisiez.

Après trois ans passés à l'Agglomération, Pietro Jaeggli quittera l'équipe du DAEM fin avril. Il débutera son nouvel emploi dans le bureau Urbasol à Givisiez.

Nous tenons à remercier ces deux collaborateurs pour leur engagement et l'excellent travail accompli. Nous leur souhaitons également plein succès pour l'avenir!

## Pour une agglomération verte malgré la densité

L'Agglomération de Fribourg s'attend à une forte croissance démographique d'ici 2030. Afin d'accueillir ces nouveaux habitants sans compromettre la qualité de vie, il est fondamental d'associer la valorisation des espaces naturels au processus de densification du tissu bâti. Dans ce but, l'Agglomération s'est dotée, dans son PA3, d'une stratégie Nature et Paysage. Cette dernière s'inscrit dans la continuité des réflexions initiées par le PA2, tout en développant davantage les thématiques suivantes : protection de la biodiversité, protection des espaces verts dans les milieux fortement urbanisés et développement des espaces naturels comme lieu de délasserment pour les activités de loisirs.

Le grand paysage fribourgeois est marqué par son relief glaciaire et ses vallons agricoles. Ces espaces représentent les poumons verts de l'agglomération. Il est, d'une part, important de les préserver et, d'autre part, intéressant de les rendre accessibles comme espaces de loisirs et de détente. Protéger les espaces naturels hors des milieux bâtis (forêt, lac, cours d'eau, espaces agricoles) en définissant clairement les limites du périmètre d'urbanisation et en évitant ainsi le mitage du territoire représente un défi pour l'Agglomération. Le PA3 identifie des espaces de rencontre pour favoriser la cohabitation et prévenir les conflits d'intérêts entre les besoins liés à l'exploitation agricole, la protection de la nature et les activités de loisirs.

Intra-muros, la nature permet d'améliorer la qualité de vie en ville tout en garantissant un refuge pour la faune et la flore. Le PA3 identifie plusieurs mesures visant à augmenter la biodiversité et l'attractivité des espaces libres au sein du milieu bâti. Ceci s'applique avant tout aux parcs urbains, tant existants que projetés, rendus plus verts par la plantation d'espèces indigènes et mieux entretenus. Il est également prévu de mettre en réseau les espaces verts de l'agglomération pour les rendre facilement accessibles, en particulier à pied ou à vélo.

La stratégie adoptée par l'Agglomération est d'offrir à la population des espaces de délasserment et de permettre à la nature de coloniser la ville, une stratégie à double dividende où l'augmentation de la biodiversité profite à la qualification du cadre de vie.

**Pour en savoir plus: FROSSARD, F., Agglomération Freiburg - dicht und trotzdem grün, PUSCH, Thema Umwelt, 4/2017, pp. 8-9**

## Retour d'évaluation du PA3 par la Confédération et perspectives

### Résultat de l'évaluation du PA3 par la Confédération

Les travaux de planification territoriale menés par l'Agglomération dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité et du paysage ont été évalués positivement par la Confédération. Le PA3 déposé en décembre 2016 recevra ainsi un cofinancement fédéral de 35%, soit l'équivalent de CHF 33,74 millions pour la période 2019-2022. Cette contribution issue du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) sera versée au bénéfice de plusieurs mesures infrastructurelles dans le domaine de la gestion du trafic, des transports publics et de la mobilité douce (MD). Les coûts totaux de ces mesures sont estimés à environ CHF 96,36 millions (coûts avril 2016, hors TVA et hors renchérissement).

Parmi les principales mesures soutenues dans le domaine routier, figurent notamment les réaménagements du carrefour de Belle-Croix à Villars-sur-Glâne, de la Hauptstrasse à Düdingen, de la traversée de Marly et des abords de la gare de Fribourg. Au chapitre de la MD, le financement fédéral contribuera également à la réalisation d'un important tronçon de la TransAgglo entre Avry et Villars-sur-Glâne ainsi que d'une nouvelle liaison sur le tracé de l'ancienne voie industrielle entre la gare de Fribourg et le quartier des hautes écoles. Les mesures en question devront être mises en œuvre par les collectivités publiques dans un délai maximal et impératif de six ans, à compter de la signature d'un accord sur les prestations qui devrait intervenir dès la mi-année 2019.

Parallèlement à ces mesures spécifiques, la Confédération identifie également un certain nombre d'interventions de plus faible ampleur (coût inférieur à CHF 5 millions) regroupées en trois paquets de mesures dans les domaines de la MD, de la valorisation de l'espace routier et de la gestion du trafic. Ces paquets feront l'objet de contributions forfaitaires de la part de la Confédération, un nouveau mode de financement inauguré dans le cadre du FORTA et qui permettra sans doute de simplifier et d'accélérer la mise en œuvre des mesures par une diminution de la charge administrative.

Enfin, le versement des contributions fédérales pour le PA3 est également conditionné à la réalisation de mesures non infrastructurelles dans les domaines de la mobilité et de l'urbanisation, pour lesquelles aucun cofinancement n'est octroyé. Il s'agit

en particulier d'études dans le domaine du développement urbanistique par axe, de la densification et des sites stratégiques d'agglomération. Un certain nombre de ces études ont d'ores et déjà débuté.

### Signature des premières conventions de financement du PA2

A l'automne passé, les deux premières conventions de financement pour des mesures du PA2 ont été signées par le Conseil d'Etat et l'Office fédéral des routes. Ces documents constituent l'aboutissement d'un processus administratif relativement long et complexe auquel chaque mesure cofinancée par la Confédération doit se soumettre avant de pouvoir être mise en chantier. Un allègement de ce processus sera possible à l'avenir pour certaines catégories de mesures de faible envergure sur la base d'un mécanisme forfaitaire (voir article ci-avant). Malheureusement, seules les mesures du PA3 pourront bénéficier de ce nouveau mode de financement; les mesures du PA2 en sont exclues et continueront de nécessiter systématiquement la conclusion de conventions de financement.

Les conventions de financement signées jusqu'à présent lancent véritablement la mise en œuvre concrète des mesures cofinancées du PA2. Elles concernent, d'une part, le réaménagement du carrefour et de l'arrêt de bus Bethléem dans le cadre du chantier de la route de Villars à Fribourg et, d'autre part, la réalisation d'un abri vélos de 50 places à la halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya. Une prochaine convention de financement pourrait être signée très prochainement pour le projet d'aménagements cyclables sur la Dort-Verte dans le secteur des Rochettes à Villars-sur-Glâne. L'avancement dans la planification de nombreuses autres mesures du PA2 devrait également permettre la conclusion de plusieurs nouvelles conventions dans le courant de cette année. Cette avancée réjouissante ne permettra toutefois pas d'éviter des retards par rapport au calendrier fédéral, puisque la mise en chantier de toutes les mesures A du PA2 est théoriquement sensée débuter entre 2015 et fin 2018.



# Etude d'économie territoriales de l'Agglomération

Les travaux progressent sur l'étude d'économie territoriale de l'Agglomération qui a été initiée au printemps 2017. Cette dernière constitue la première étape visant à intégrer un volet économique au Plan directeur régional.

## Analyse de l'offre existante

L'offre en zones d'activités a été analysée par le biais d'une approche multicritère avant tout sous l'angle des réserves, de la disponibilité, de l'accessibilité ainsi que des contraintes notamment environnementales.

## Analyse des besoins des entreprises

Des entretiens bilatéraux ont été conduits auprès de 55 entreprises de la région, permettant de cerner leurs besoins de terrain et les critères de localisation de différentes typologies d'entreprises. Des fiches de synthèse, propres à chaque zone d'activités seront rédigées et une base de données cartographique, résumant les caractéristiques de l'ensemble des secteurs affectés exclusivement aux activités économiques, est en cours d'élaboration.

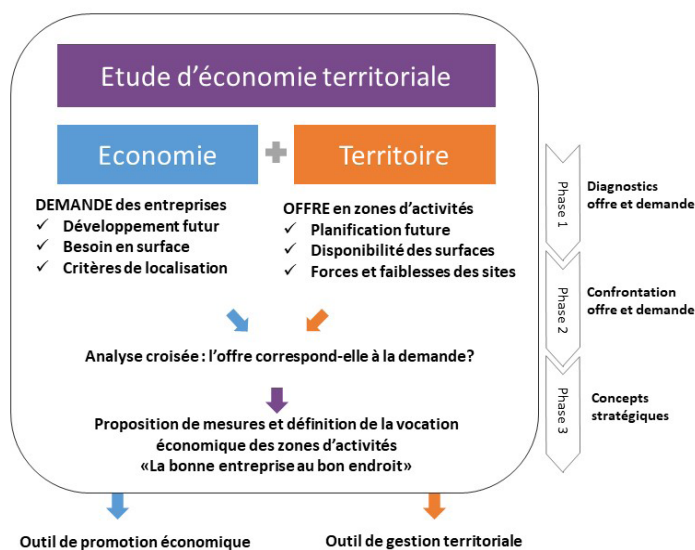
## Analyse croisée offre-demande

Le résultat du croisement de l'offre en zones d'activités et de la demande des entreprises déterminera si les réserves en zones d'activités sont adaptées aux besoins des entreprises (approche quantitative et qualitative) et, le cas échéant, comment envisager de corriger la situation. Par la suite, une réflexion sur la localisation et le dimensionnement des zones d'importance régionale devrait être engagée.

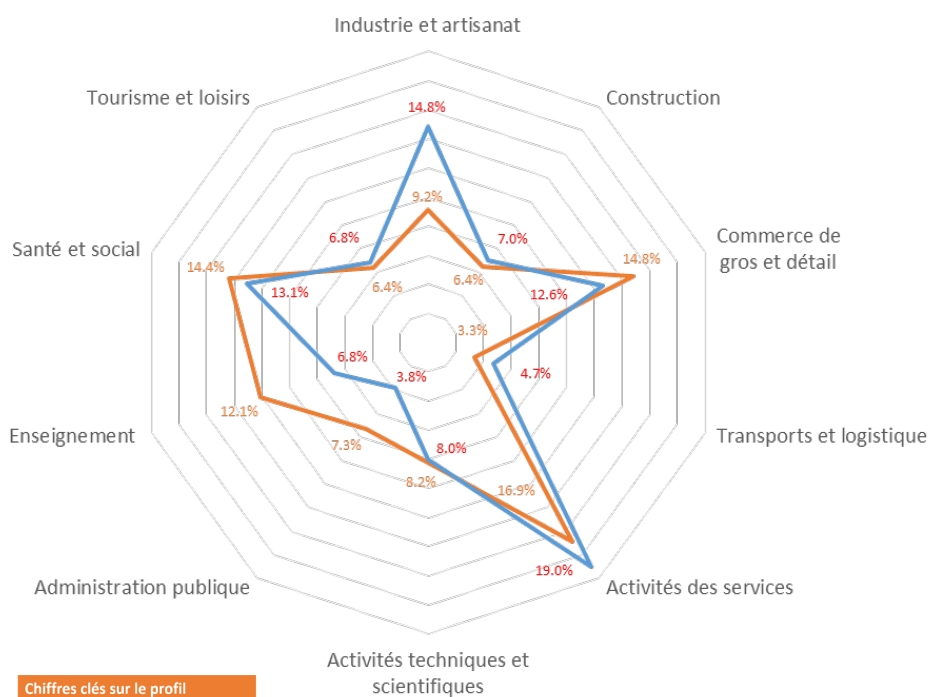
Il s'agira, dans ce contexte, de proposer une éventuelle réorganisation spatiale des réserves « mal localisées » et d'identifier les zones pouvant faire l'objet d'une extension, tout en assurant la coordination avec le PDCant.

## Premiers résultats

Les premiers résultats de l'étude ont mis en évidence une surface de 61 hectares de terrain en zone d'activités étant actuellement en cours de changement d'affectation pour devenir des zones mixtes, dont la principale vocation est d'accueillir des logements. Le périmètre de l'étude porte sur 20 secteurs distincts qui totalisent 288 hectares de terrain en zone d'activités. Les réserves de terrain non construit des zones d'activités de l'agglomération représentent 73 hectares. Néanmoins, une importante partie de ces terrains ne sont actuellement pas disponibles pour la construction car les parcelles sont mal situées, morcelées ou ne sont pas sur le marché. Les résultats de l'étude feront l'objet d'une présentation publique détaillée au printemps de cette année.



## Démarche méthodologique



Chiffres clés sur le profil économique de l'Agglomération

- 62'000 emplois
- 6'300 entreprises

Part des emplois par secteurs d'activités (hors secteur primaire) : comparaison Agglo-Fribourg et Suisse - Source : OFS-STATENT 2014

## Facebook



L'Agglomération possède maintenant sa page Facebook. L'utilisation de ce réseau social permettra à la structure de communiquer régulièrement avec les membres du Conseil d'agglomération, mais également avec les habitants intéressés. Pour ce faire, l'Agglomération compte relayer ses communiqués de presse, les articles parus ainsi que ses diverses actualités, telles que, en 2017, les résultats du prix Trophées PME.

Cette page sera complétée par un nouveau site internet dans le courant de l'année.

Nous vous invitons donc à aimer et à partager la page «Agglomération de Fribourg / Agglomeration Freiburg» ([fb.me/agglofribourgfribourg](https://fb.me/agglofribourgfribourg)) sans tarder !

## Trophées PME 2017, retour sur un succès

Fin novembre 2017, l'Agglomération de Fribourg a récompensé ses entreprises les plus dynamiques et innovatrices dans le cadre du nouveau concours Trophées PME ([www.trophees-pme.ch](http://www.trophees-pme.ch)). Le prix a été décerné à Riedo Clima de Guin, pour la catégorie «PME», ainsi qu'à la Boulangerie Saudan de Fribourg, pour la catégorie «Entreprise artisanale». La cérémonie de remise des prix de la première édition des Trophées PME a rassemblé plus de 200 invité-e-s.

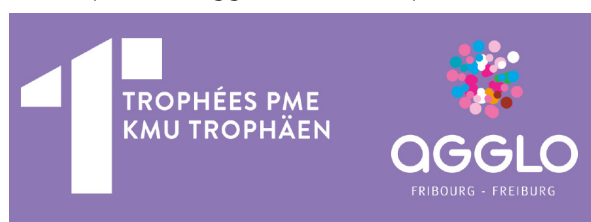
Porté par l'Agglomération de Fribourg dans le cadre de ses activités de promotion économique au niveau régional, ce nouveau prix a été lancé dans le but de mettre en valeur le tissu économique de l'agglomération

fribourgeoise et d'honorer les entreprises remarquables ayant un impact positif sur l'économie régionale. Les dossiers de candidature ont été évalués selon les critères suivants : le dynamisme, la force créative, la pérennité de l'entreprise, ainsi que l'ancrage régional. L'évaluation des dossiers par le jury et les visites des entreprises candidates ont permis d'identifier quatre finalistes, puis les deux vainqueurs qui ont été dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix.

Outre une importante couverture médiatique et une communication organisée en collaboration avec nos partenaires et sur les réseaux sociaux, un diplôme a été remis aux quatre sociétés nominées. Les deux

entreprises lauréates des Trophées PME 2017 ont bénéficié d'un prix de CHF 10'000 chacune, ainsi que d'une vidéo promotionnelle.

Lors d'une rencontre des membres du jury, suite à la cérémonie de remise des prix, tous ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette initiative. Le succès observé en termes de participation des entreprises au concours, de présence à la remise des prix ou encore de bilan médiatique, prouve que ce prix répond à un besoin. Il est prévu que la prochaine édition des Trophées PME ait lieu en 2019.



Entreprises finalistes des Trophées PME 2017 : Riedo Clima, Liip, Boulangerie Saudan et Laiterie de Belfaux

## Activités culturelles soutenues par l'Agglomération 2018

Les 22 et 23 mars 2018

**LE BILBOQUET**, *Ainsi sont-ils* avec Cuche et Barbezat, Fribourg.

[www.lebilboquet.ch](http://www.lebilboquet.ch)

Toute l'année

**CLUB BAD BONN**, *Concerts de musiques actuelles*, Guin. [www.badbonn.ch](http://www.badbonn.ch)

Du 17 au 22 avril 2018

**COLLECTIF OPUS 89**, *Phèdre* de Racine, Equilibre. [www.opus89-collectif.com](http://www.opus89-collectif.com)

Samedi 3 mars 2018

**ECLATSCONCERTS**, *Lemanic Modern Ensemble*, Fribourg. [www.eclatsconcerts.ch](http://www.eclatsconcerts.ch)

Du 16 au 24 mars 2018

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG**, Fribourg.

[www.fiff.ch](http://www.fiff.ch)

Du 3 au 6 mai 2018

**FETE DE LA DANSE**, Fribourg, programme complet sur [www.fetedeladanse.ch](http://www.fetedeladanse.ch)

De mars à juin 2018

**FRI-SON**, programme complet sur [www.fri-son.ch](http://www.fri-son.ch)

Samedi 3 mars 2018

**INTERNATIONAL PIANO SERIES**, *Haochen Zhang*, Fribourg. [www.pianoseries.ch](http://www.pianoseries.ch)

Samedi 24 février 2018

**KELLERPOCHE**, *Les trois Suisses - Tandem* avec Pascal Dussex & Resli Burri, Fribourg. [www.kellerpoche.ch](http://www.kellerpoche.ch)

Samedi 3 mars 2018

**KOPEK FESTIVAL**, *Concerts de musique balkanique, hip-hop et rock*, Fribourg. [www.kopek.ch](http://www.kopek.ch)

Toute l'année

**KULTUR IM PODIUM**, programme complet sur [www.kulturimpodium.ch](http://www.kulturimpodium.ch)

Toute l'année

**LA SPIRALE**, programme complet sur [www.laspirale.ch](http://www.laspirale.ch)

Toute l'année

**LE NOUVEAU MONDE**, programme complet sur [www.nouveau-monde.ch](http://www.nouveau-monde.ch)

Jeudi 3 mai 2018

**MIDI, THEATRE!**, *L'Affaire Dolma, ou la nouvelle enquête du préfet Mingus* de la Cie Tram33, Nuithonie. [www.miditheatre.ch](http://www.miditheatre.ch)

Les 22 et 23 mars 2018

**ROCKING RACCOONS**, *Carte blanche*, Equilibre

Du 3 au 4 mars 2018

**SALON DU LIVRE ROMAND**, Fribourg. [www.salondulivreromand.ch](http://www.salondulivreromand.ch)

Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018

**SOCIETE DES CONCERTS DE FRIBOURG**, *Orchestre de Forum de Musique Wrocław*, Fribourg. [www.concertsfribourg.ch](http://www.concertsfribourg.ch)

Du 19 au 29 avril 2018

**THEATRE DES OSSES**, *Feu la mère de Madame et les Boulingrin* de Feydeau et Courteline, Givisiez. Feydeau et Courteline, Givisiez.

[www.theatreosses.ch](http://www.theatreosses.ch)



Crédits photo : Jean-Marc Guélat



Crédits photo : Charly Rappo



Crédits photo : Charly Rappo

INTERNATIONAL PIANO SERIES  
programme complet sur [www.pianoseries.ch](http://www.pianoseries.ch)

Les programmes 2018 des associations culturelles mentionnées sont accessibles sur internet ! Découvrez-les !